

NETTOYANT FONTAINE DE DÉGRAISSAGE

2022/4-LP

FICHE TECHNIQUE - FICHE TECHNIQUE - FICHE TECHNIQUE

CERTI FONTAINE

SOLUTION AQUEUSE CONCENTRÉE À FORT POUVOIR NETTOYANT
SPÉCIALE FONTAINE DE DÉGRAISSAGE À CHAUD ET À FROID

COMPATIBLE FONTAINES BIOLOGIQUES

97 % DU TOTAL DES INGRÉDIENTS SONT D'ORIGINE NATURELLE

SANS CONSERVATEUR - SANS ALLERGÈNE - SANS COLORANT - SANS C.O.V.
QUALITÉ ALIMENTAIRE



► Définition :

CERTI FONTAINE est formulé spécifiquement de manière à réduire fortement les impacts sur l'environnement lors des opérations de dégraissage. Ce nettoyant fontaine est formulé en phase aqueuse alcaline.

► Avantages :

Une formulation respectueuse de l'environnement :

- 97 % du total des ingrédients de la formule de **CERTI FONTAINE** sont d'origine naturelle.

Économique :

- Haute concentration et synergie en matières actives : permet des dilutions importantes.
- Formule exempte de conservateur, d'élément allergène, sans colorant, sans C.O.V. (Composés Organo Volatils).
- Se compose de tensio-actifs 100 % d'origine naturelle.

Efficacité de dégraissage reconnue :

- Permet le décollage et l'élimination de tous types de salissures tenaces, qu'elles soient d'origine organiques ou minérales : graisses de tous types, huiles, résidus carbonés, encres, boues, matières et dépôts solides diverses.
- Ne laisse aucun résidu sur les pièces traitées.
- Participe à la longévité du bain lors des usages en fontaine de dégraissage.
- Évite une saturation par relarguage des corps gras.
- Traite les supports ferreux et non ferreux, les plastiques, polymères ...

Sécurité d'utilisation :

- Remplace avantageusement les solvants.
- Très faible évaporation du fait de sa formulation en phase aqueuse, sans aucune émission de vapeurs nocives ou de Composés Organo Volatils (C.O.V.) lors de l'utilisation en fontaine de dégraissage chauffante.

► Domaines d'utilisation :

CERTI FONTAINE est idéal pour le dégraissage et nettoyage de différents supports en fontaine de dégraissage à chaud ou à froid, en trempage.

Additivé avec **BACTER POUDDRE FONTAINE**, **CERTI FONTAINE** provoque une bioremédiation des huiles, graisses et autres hydrocarbures (dépollution par un procédé naturel) en Dioxyde de carbone (CO₂) et Eau (H₂O).

Ce procédé est maintenu à une température proche de 38°C et oxygéné en permanence. La solution de dégraissage est ainsi régénérée en continu, la durée de vie du bain est augmentée et par conséquent, réduit les coûts d'élimination des déchets liquides.

DIVISION GÉNÉRALE
GAMME ECOCERT

97%

DU TOTAL DES INGRÉDIENTS
SONT D'ORIGINE NATURELLE

- NETTOYANT POUR FONTAINE DE DÉGRAISSAGE
- ÉCONOMIQUE
- DÉGRAISSAGE EFFICACE
- QUALITÉ ALIMENTAIRE

CARACTÉRISTIQUES :

État : liquide

Densité : 1,06 +/- 0,02

Odeur : légère

Couleur : ambrée

pH : 13,5 +/- 0,5

Point éclair : sans

MODE D'EMPLOI :

CERTI FONTAINE PE

Voir tableau au verso.



► Alimentarité :

CERTI FONTAINE est conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 concernant les produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact avec les denrées alimentaires.

► Applications de CERTI FONTAINE :

Applications	Dilutions selon l'encrassement	Mode d'emploi
Nettoyage - dégraissage en fontaine de nettoyage biologique ou lessivielle.	De 5 % à 10 % dans de l'eau, suivant le degré de salissures des pièces à nettoyer.	Remplir le bac de la fontaine avec CERTI FONTAINE et procéder au nettoyage. En fonction du type d'utilisation, procéder à une remise à niveau du bain toutes les 4 à 6 semaines avec CERTI FONTAINE suivant la dilution indiquée ci-contre.

► Composition :

Contient : moins de 5 % d'agents de surface non ioniques. Contient également : eau, base, séquestrant.

Détergent certifié par ECOCERT Greenlife selon le référentiel ECOCERT «Ecodétergent» disponible sur <http://detergents.ecocert.com>

► Recommandations :

Pour le dégraissage de pièces en aluminium (trempage à éviter), effectuer une aspersion et un nettoyage au pinceau uniquement. Concernant certains alliages d'aluminium en particulier, ceux contenant du silicium un test de compatibilité devra être réalisé préalablement. À saturation du bain, la solution devra être retraitée suivant la réglementation en vigueur en tant que déchet lessiviel. Après dégraissage, dans le cas d'une utilisation sur des matériaux devant entrer en contact avec les denrées alimentaires, effectuer obligatoirement un rinçage à l'eau potable.

Compte-tenu du dégraissage très efficace des pièces, nous recommandons de bien les sécher à l'aide d'une soufflette pour éviter tout risque de corrosion. Il est également possible d'appliquer un film protecteur pour un stockage plus long. Dans le cas d'équipements électriques (moteurs, connecteurs, etc...), il est conseillé de faire un traitement hydrofugeant - diélectrique après séchage avec M 5 MULTIFONCTION ou HYDROLEC S (pulvérisation ou immersion).

► Stockage :

Conserver dans un local frais et ventilé à une température comprise entre 15°C et 35°C.

► Matériels associés :

S'utilise avec nos fontaines de dégraissage biologique :



FBI65V2
(capacité 65 L)



FBI120XL
(capacité 120 L)



DACD ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. DACD n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.